

Mise en œuvre, accompagnement et évaluation du Chef-d'œuvre

Textes officiels

Chef d'œuvre en CAP

BOEN n°4 du 23/01/2020 : [Arrêté du 28-11-2019](#)
BOEN n°8 du 20/02/2020 : [Circulaire du 14-02-2020](#)

Chef d'œuvre en baccalauréat professionnel

BOEN n°41 du 29/10/2020 : [Arrêté du 20-10-2020](#)
BOEN n°41 du 29/10/2020 : [Circulaire du 22-10-2020](#)

Horaires élève

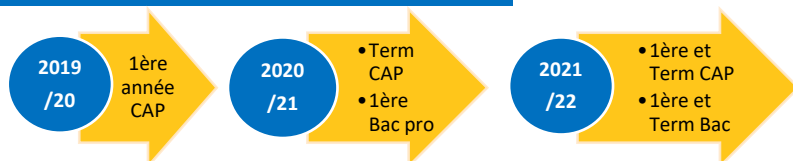
[Arrêté du 21-11-2018](#) Horaires en CAP

- Chef d'œuvre (doublé pour les professeurs)
- Première CAP : 87h ou 3h hebdomadaire
 - Terminale CAP : 78h ou 3h hebdomadaire

[Arrêté du 21-11-2018](#) – Horaires en baccalauréat professionnel

- Première Bac Pro : 56h ou 2h hebdomadaire
- Terminale Bac Pro : 52h ou 2h hebdomadaire

Calendrier de mise en œuvre



1ère session d'examen Chef d'œuvre
→ CAP : fin d'année scolaire 2021
→ Bac pro : fin d'année scolaire 2022

Invariants d'un chef d'œuvre

- Réalisation et démarche concrète sur 2 ans
- Compétences professionnelles et transversales travaillées dans la spécialité de l'élève, l'apprenti
- Projet collaboratif, collectif ou plusieurs chef-d'œuvre, individuels ou collectifs
- Approche pluridisciplinaire voire interdisciplinaire
- Présentation orale (de la réalisation et démarche du projet)
- Évaluation certificative

Le chef d'œuvre valorise le parcours de formation des élèves auprès de futurs recruteurs et permet de mettre en valeurs leurs talents avec le métier préparé.



Évaluation

- Bulletin scolaire (*trimestriel ou semestriel*)
 - **Évaluation et appréciation du chef d'œuvre sur le bulletin tout au long de la formation**
- Livret scolaire en CAP (version papier) ou Livret scolaire lycée professionnel (LSL Pro) dématérialisé en Bac pro [BOEN n° 28 du 10-07-2020](#)
 - **Note impérativement portée sur le livret scolaire**
- Attestation de réussite intermédiaire [Arrêté du 16-12-2020](#) et [BOEN n°5 du 4-02-2021](#)
 - **En fin de 1ère Bac pro, note portée sur le LSL Pro pour le chef d'œuvre**
- 2 phases pour les établissements habilités à pratiquer le Contrôle en Cours de Formation
 - **50% de la note globale est issu du livret scolaire**
 - **Et 50% de la présentation orale certificative en fin de terminale**
- Organisation du chef d'œuvre sous la responsabilité du chef d'établissement
- Une grille d'évaluation certificative pour l'oral final sera envoyée prochainement.



+



Déroulement de l'épreuve orale

En CAP (fin d'année scolaire 2021)	En Baccalauréat professionnel (fin d'année scolaire 2022)
Oral de 10 min = 5 min de présentation + 5 min de questions par la commission d'évaluation	Oral de 15 min = 5 min de présentation + 10 min de questions avec la commission d'évaluation
Coef. 1 rattaché et imputé à l'unité professionnelle de plus fort coefficient	Coef. 2 des points au-dessus (bonus) ou au-dessous (malus) de 10/20 non intégré à une unité professionnelle
Le candidat peut prendre appui sur un support papier de 5 pages recto maximum (plan d'intervention, texte, image, photographie, diapositives, schéma, dessin, graphe, équation, données chiffrées ou cartographiques...).	
Commission d'évaluation : binôme de professeurs (1 enseignement général + 1 enseignement professionnel) ; l'un des évaluateurs a suivi la réalisation du chef d'œuvre, l'autre pas.	

Précisions

- En cas de cursus de CAP ou de Baccalauréat professionnel en un an, le chef d'œuvre est adapté à cette durée de formation.
- Il est nécessaire de bien préparer les élèves à l'oral terminal afin de présenter leur démarche de projet du chef d'œuvre Cf. objectifs et critères d'évaluation en CAP [Arrêté du 28-11-2019](#) et en Bac. Pro. [Arrêté du 20-10-2020](#).
- Le candidat peut s'appuyer sur un **support de cinq pages** qu'il apporte et utilise **librement lors de l'oral**, sans être évalué. Ce support ne doit pas nécessiter la mise à disposition d'un quelconque matériel par la commission. **Il n'est pas évalué.**
- Pour les candidats d'établissements non-habilités au CCF (apprentis ou scolaires), le chef d'œuvre est intégralement évalué au cours d'un oral final, sous la forme ponctuelle, par un binôme d'enseignants d'établissement habilités CCF.
- En cas de redoublement :
 - La note globale du chef d'œuvre en CAP ne peut être maintenue si le candidat fait le choix de ne pas conserver la note de l'épreuve professionnelle à laquelle il est rattaché.
 - Le candidat pourra soit réaliser un nouveau chef d'œuvre en un an, soit reprendre et améliorer son chef d'œuvre précédent, soit intégrer un chef d'œuvre collectif en cours.
- Rappel : les candidats stagiaires de formation continue ou individuels ne sont pas concernés par le chef d'œuvre.

Stratégie d'accompagnement

- Accompagnement national

[Parcours de formation M@gistère national](#) : ARENA \ Formation et Ressources \ M@gistère \ Se former \ Transformer la voie professionnelle



- Accompagnement académique : formations DAFPEN

1^{er}
semestre
2020-2021

Parcours de formation académique M@gistère module 1 du 30/11 au 18/12/20 : former un professeur ressource par établissement (chef de projet ayant en charge un chef d'œuvre en CAP)

- *Le professeur ressource est le relai auprès de son établissement ; aidé par le chef d'établissement, il a pour mission de restituer les informations reçues.*

Animateurs chef d'œuvre par territoire (en binôme professeurs d'enseignement général et enseignement professionnel)

- *Les animateurs pourront être sollicités pour accompagner la mise en œuvre du chef d'œuvre et apporter une expertise aux équipes pédagogiques.*

Inspecteurs référents des territoires et les inspecteurs filières/disciplines

- *Les IEN ET EG se tiennent à disposition des équipes pédagogiques et des établissements.*

2^{ème}
semestre
2020-2021

Parcours de formation académique M@gistère module 2, du 1/03 au 8/04/21 : former un professeur ressource par établissement (chef de projet ayant en charge un chef d'œuvre en baccalauréat professionnel)

- *Le professeur ressource est le relai auprès de son établissement ; aidé par le chef d'établissement, il a pour mission de restituer les informations reçues.*

Formation d'initiative locale (FIL) : voir avec la Dapfen pour organiser l'ingénierie pédagogique de cette formation selon les besoins locaux.

Parcours M@gistère public sera ouvert à tous les professeurs de l'académie Module 1 (CAP) et Module 2 (Baccalauréat professionnel) à partir de mai 2021.

Remarques

Le plan académique de formation Dapfen sera reconduit pour former tous les professeurs de l'académie sur deux ou trois ans en tenant compte des différentes modalités pédagogiques de la TVP à accompagner et du nombre de professeurs à former sur l'académie.

Ressources mises à disposition

- **Ressources nationales**

- [Vadémécum](#) « La réalisation du chef-d'œuvre » (février 2019)
- [Lien vers les textes et outils de communication de la TVP \(Eduscol\)](#)
- [Banque de ressources et d'idées pour la réalisation du chef d'œuvre \(BRIO\)](#) **accessible à tous les professeurs depuis le 8 février 2021** pour découvrir des idées de chef d'œuvre, s'en inspirer ou construire sa démarche de projet.

- **Ressources académiques**

- Diaporamas et outils proposés par les IEN ET-EG, les formateurs du M@gistère, les animateurs territoires
- [Outil d'aide à la formalisation pédagogique](#) du chef-d'œuvre explicitée par les équipes pédagogiques
- Grille d'évaluation du chef d'œuvre (en cours de finalisation).

NB : Tous les liens hypertextes et documents sont actifs.

